



Éditorial.....	2
----------------	---

Informations municipales

Commission aménagement.....	3
Commission développement.....	5
Commission sport-loisirs-communication-culture.....	5
Commission soutien à la personne.....	5

Informations municipales

Fermeture secrétariat de mairie.....	6
Feux de plein air - rappel.....	6
Plan canicule 2010.....	6
Réglementation bruits de voisinage.....	6
Info gendarmerie : escroqueries sur internet.....	7
Sirdomdi.....	8

Informations associatives

Les Brains.....	8
L'accueil à l'espace enfance.....	10
Le CLIC.....	11
Les Amis du voyage.....	12
ALINEA : accueil de loisirs.....	12
Ecole Saint-Joseph.....	12
Association les 3 L - Bibliothèque.....	13
ADMR.....	14
La Clé des Mauges.....	15
Familles rurales.....	15
Comité des Fêtes.....	16
Association Saint-Jean Espérance.....	17
Espace Jeunes.....	17
Myosotis Gymnastique.....	18
Myosotis Basket.....	19
YOGA.....	19
Pétanque Mesniloise.....	19
Etoile Football.....	20

Cher(e)s ami(e)s,

Comme tous les ans, le bulletin de notre commune arrive au début d'un été qui, cette année, se fait désirer. Il vous permet d'être informé des dossiers suivis par le Conseil municipal, des projets en cours d'étude mais aussi de l'activité des associations de notre village. Un grand merci aux bénévoles qui œuvrent à l'animation du Mesnil en Vallée.

Notre campagne prend de nouvelles teintes et vous êtes nombreux à passer un peu de temps à fleurir votre maison. La palette des couleurs estivales se met tranquillement en place.

Les travaux de la rue des Mauges sont en cours. Ils visent à améliorer la sécurité des piétons, à réduire la vitesse des véhicules et à rendre plus carrossable cette voie Nord – Sud du Mesnil en Vallée. Il est important de rappeler que pendant ces travaux, les commerces restent ouverts.

Les 2 défibrillateurs sont opérationnels, ils sont à la mairie et à la salle de sports. Une première séance de formation a été faite aux élus et personnels de la commune. Les volontaires pour une nouvelle séance sont priés de s'inscrire en mairie. Facile d'utilisation, ces appareils peuvent sauver des vies.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent d'autres informations. Je vous souhaite une bonne lecture.

Bonnes vacances.

Christian ROSELLO

Commission aménagement

◆ RÈGLEMENT CONCOURS COMMUNAL & CANTONAL

Concours communal

1 - Organisation

Chaque commission communale reste seule responsable de son concours : la sélection des concurrents et l'organisation du concours ne peuvent être mises en cause par aucun membre du jury.

Toutefois, afin d'assurer une harmonisation et une cohérence avec le concours cantonal, les catégories retenues sont les suivantes pour toutes les communes :

- **Catégorie 1** : maisons sans jardin et sans pelouse (balcons, terrasses, fenêtres...);
- **Catégorie 2** : maisons avec jardin visible de la rue (en agglomération);
- **Catégorie 3** : maisons isolées et fermes (hors agglomération).



2 - Mise en place des jurys

Le responsable de chaque commission communale s'engage :

- à désigner 2 à 3 personnes qui seront membres du jury dans 2 autres communes du canton (les communes seront différentes chaque année);
- à communiquer toutes modifications d'heures et dates aux jurys concernés.



3 - Conditions de participation au concours cantonal

Afin de participer au concours intercommunal chaque commission communale devra :

- établir des feuilles de classement pour chaque catégorie;
- sélectionner 1 lauréat dans chaque catégorie;
- désigner pour être membre du jury cantonal :
 - 1 délégué qui présente la commune, mais qui ne vote pas;
 - 1 personne de la commission communale qui ne vote pas dans sa commune;
 - 2 invités hors canton.

◆ CONCOURS INTERCOMMUNAL

1 - Conditions de participation

L'engagement au concours intercommunal implique la participation au concours communal.

2 - Catégories du concours

Les concurrents seront répartis en 3 catégories :

- **Catégorie 1** : maisons sans jardin et sans pelouse (balcons, terrasses, fenêtres...);
- **Catégorie 2** : maisons avec jardin visible de la rue (en agglomération);
- **Catégorie 3** : maisons isolées et fermes (hors agglomération).

Meilleur aménagement paysager des communes

3 - Composition du jury

Le jury cantonal est composé :

- d'un délégué communal qui présente sa commune mais qui ne vote pas ;
- d'un membre désigné par chaque commission communale ;
- donc autant de personnes que de communes représentées qui en aucun cas ne doivent faire partie des candidats.
- de vacanciers ou personnes extérieures au canton (2 par commune)

4 - Critères de notation

- Valorisation de l'existant...../5
(bâti, escalier, puits, fenêtre,...)
- Travail esthétique / attrait d'ensemble...../5
(couleur, forme, taille, harmonie d'ensemble)
- La rusticité (plantes locales, vivaces, anciennes, graminées...) ; La diversité des espèces (grim-pantes ,rampantes...)...../5
(espèces sauvages, graminées, vivaces, anciennes)
Arbustes – haies
- Le coup de cœur - flash...../5
(originalité créativité)
- Pratiques respectueuses de l'environnement...../5
(paillage, nichoirs, plantes peu gourmandes en eau...)
- Propreté...../5
(herbe arrachée, feuille ramassée fleurs fanées enlevées)

TOTAL SUR 30

5 - Attribution des prix

- Un prix sera attribué à chaque lauréat sélectionné par les communes,
- avec une valeur dégressive en fonction du rang du classement,
- le montant de ces prix pourra être réévalué à l'initiative de la commission,
- les premiers de chaque catégorie seront mis hors concours pendant 2 ans,
- les décisions du jury seront sans appel.

6 - Rôle de la Communauté de communes

Elle a pour objectif de :

- Valoriser le territoire de la Communauté de communes,
- Valoriser le cadre de vie pour les habitants,
- Créer un lien social pour les participants et le jury extérieur à la Communauté de communes,
- Valoriser la pratique de fleurissement et du jardinage,
- Mettre en valeur le territoire pour l'accueil des touristes au sein de la Communauté de communes.

La Communauté de communes prend à sa charge, en lien avec la commission communale, l'organisation du concours intercommunal et la remise des prix ainsi que les frais s'y rattachant. Les factures devront être libellées à son nom.

Entrée en vigueur

Les dispositions du présent règlement sont applicables à compter du concours de l'année 2010.

Les membres de la Commission « Aménagement » - Gilles PITON



◆ **VOIRIE**

Travaux rue des Mauges :

Je sais les désagréments que peuvent occasionner ces travaux et je vous remercie de votre compréhension. La rue des Mauges sera terminée fin juillet ; les rues adjacentes (rue du commerce, rue de l'église, rue de la chapelle) début septembre. Tous ces « tracassés » ne seront plus qu'un mauvais souvenir au vu du résultat !

*Bonnes vacances
Maryse Beulet-Gercourt*

Commission développement

Chemin de la Perrière :

Une étude est en cours pour la remise en état du réseau d'eaux pluviales avant de refaire l'enrobé.

Pont d'Ingrandes :

Le revêtement du pont sera réalisé au cours du premier semestre 2011. Cela engendra une fermeture totale du pont temporairement.

◆ **ASSAINISSEMENT**

En attente des demandes de financement auprès de l'agence de l'eau et du Conseil Général de Maine et Loire, les travaux sont reportés d'autant. Les riverains seront informés de la nature des travaux en amont du démarrage du chantier.

Commission sport-loisirs-communication-culture

Nous vous invitons à découvrir le **nouveau site internet de la Communauté de Commune** de St Florent : www.cc-stflorentlevieil.fr

Il a été entièrement repensé et réactualisé pour répondre au mieux aux attentes des habitants.

Le dimanche 13 juin 2010 a eu lieu dans les jardins de la bibliothèque le spectacle « Jour de Tour », précédé d'une lecture sur « les Forçats de la route », programmé par scène de pays.

Une cinquantaine de spectateurs ont pu admirer le jeu des acteurs, tout en découvrant notre site jugé par tous, comme remarquable.

Le **Téléthon** se déroulera cette année le **Samedi 04 Décembre 2010, à BEAUSSÉ** ; La journée se terminera par un Couscous. Retenez d'ores et déjà cette date sur vos agendas.

Les membres de la commission vous souhaitent d'agréables vacances à tous.

*Les membres de la commission
L'adjointe : Marie France VIOLLEAU*

Site internet de la commune :
« mairie-lemesnilenvallée.fr »

Commission soutien à la personne

La commission Soutien à la Personne et le CCAS sont à l'étude d'un projet pour mettre en place **un transport solidaire sur notre commune** pour les personnes n'ayant pas de moyens de locomotion pour se déplacer. Un questionnaire vous sera envoyé en septembre pour savoir ceux qui veulent en bénéficier et ceux qui désirent faire du transport dans notre commune.

Suite à cette enquête une réunion sera prévue pour les personnes qui auront rendu réponse.

Nous comptons sur vous pour mener à bien ce projet.

*Pour la commission soutien à la personne
L'Adjoint : Serge DELANOUE*

Fermeture secrétariat de mairie

Durant la période estivale, **le secrétariat sera fermé tous les samedis : du 17 juillet au 21 août inclus.**

Feux de plein air : rappel

Les feux de plein air ou foyers à l'air libre sont interdits du **15 février au 30 avril** et du **1^{er} juin au 15 octobre** ainsi qu'à toute période de l'année lorsque les conditions météorologiques l'exigent (vent fort : supérieur à 40 kms/h).

Dans ce cas, les déchets végétaux doivent être compostés ou déposés à la déchetterie.

Durant les périodes d'autorisation, il est recommandé d'être vigilant sur les nuisances que cela peut occasionner auprès du voisinage (éviter les feux en journée – préférez tôt le matin ou le soir).

Plan canicule 2010 - recensement des personnes âgées ou handicapées susceptibles d'être touchées par la canicule

Aux termes de la loi relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, et de son décret d'application, le maire a l'obligation de tenir à jour un registre communal nominatif afin de recenser les personnes âgées ou handicapées, vulnérables, vivant à domicile, qui en font la demande.

La finalité de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites sur ce registre en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, et notamment du plan canicule.

Peuvent s'inscrire sur ce registre, les personnes :

- âgées de 65 ans et +, résidant à leur domicile,
- âgées de + 60 ans inaptées au travail résidant à leur domicile,
- adultes handicapées bénéficiant d'un avantage (AAH, ACTP, carte invalidité, pension d'invalidité, etc...).

La demande d'inscription est réalisée :

- **Soit par la personne elle-même** (en téléphonant à la mairie 02.41.78.52.13, ou par écrit, ou en se présentant en mairie).
- **Soit par un tiers** (un imprimé est à remplir obligatoirement en mairie).

Réglementation bruits de voisinage

Rappel de l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 1999 concernant la lutte contre les bruits de voisinage.

Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers **à l'aide d'outils ou d'appareils** tels que tondeuse à gazon, pompe d'arrosage, tronçonneuse, perceuse, motoculteur, scie, etc...

ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables (soit du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Infos gendarmerie : escroqueries sur internet

INFO ESCROQUERIES

0811 02 02 17

Coût d'un appel local

Conseils pour un achat en ligne réussi

- Utilisez des mots de passe de qualité
- Ayez un système d'exploitation et des logiciels à jour
- Choisissez un moyen de paiement sécurisé !
- Méfiez-vous des annonces miraculeuses
- Méfiez-vous des transactions à l'étranger

POUR SIGNALER UN COURRIEL OU UN
SITE INTERNET D'ESCOQUERIE
www.internet-signalement.gouv.fr

Qu'est-ce que le « scam » ?

Gardez la tête froide, il n'y a pas plus de miracles sur Internet que dans la vie courante. Si vous recevez un courrier d'un inconnu vous proposant une transaction financière, vous pouvez être sûr que c'est une arnaque, appelée « scam ». L'inconnu vous parle d'une importante somme (héritage, pot-de-vin, comptes tombés en déshérence, fonds à placer à l'étranger, etc.) et demande votre aide pour son transfert, en échange de quoi il vous offre un pourcentage sur la somme. Il finira par vous demander de lui envoyer une avance ou des frais quelconques (notaires, entreprises de sécurité, pots-de-vin...) Vous ne reverrez jamais votre argent.

Est-ce risqué de payer avec mon numéro de carte sur Internet ?

Ce n'est pas plus risqué que dans des magasins. Effectuez vos achats sur des sites connus, référencés par des magazines sérieux ou que vos amis ont l'habitude d'utiliser. Ainsi vous éviterez les mauvaises surprises.

Est-ce risqué d'acheter des produits sur des sites de vente aux enchères ou de petites annonces ?

Avec un minimum de prudence, vous pouvez faire vos achats sur Internet sereinement. Sur les sites d'enchères en ligne, privilégiez les services de tiers de confiance proposés par les sites eux-mêmes, notamment pour les sommes importantes. Un tiers de confiance protège à la fois le vendeur et l'acheteur, c'est un intermédiaire qui conserve le paiement de l'acheteur jusqu'à ce que le vendeur ait envoyé l'objet. Avant de le choisir, vérifiez les garanties qu'il offre en cas de litige. Soyez particulièrement méfiant lorsqu'un acheteur vous propose d'utiliser un service de transfert de fonds international ; ces services ne sont pas adaptés à ce type de transactions et doivent de préférence être utilisés entre personnes qui se connaissent. Enfin, méfiez-vous des annonces miraculeuses : les annonces proposant un prix anormalement bas, notamment pour les véhicules, sont souvent des escroqueries, même lorsque le vendeur est « bien noté » par le site de vente. De façon générale, rencontrez le vendeur - ou l'acheteur - lorsque le montant de la vente est important.

Qu'est-ce que le « phishing » ?

C'est la « pêche aux victimes ». Des escrocs envoient des messages à un maximum d'internautes (des « spams ») en se faisant passer pour une banque. Ils invitent les destinataires à mettre à jour leurs comptes bancaires sur Internet en indiquant leurs nom et mot de passe. En fait, ils les communiquent aux escrocs qui peuvent alors vider les comptes bancaires. Pour éviter de se faire piéger, quelques conseils simples : * ne jamais communiquer des données sensibles (numéro de carte bancaire, mot de passe) en cliquant sur un lien envoyé par courrier électronique.

* toujours partir de la page d'accueil d'un site pour accéder aux autres pages, notamment celles où sont demandées des identifiants.

* lors de la consultation de sites sécurisés (sites bancaires, par exemple), s'assurer de l'activation du cryptage des données (l'adresse du site doit commencer par https et non par http) en cas de doute, prendre contact directement avec l'entreprise concernée (votre banque, votre fournisseur d'accès à l'internet, etc.)

Je suis victime d'une escroquerie suite à l'achat ou à la vente d'un bien en ligne, ou encore du vol de mes coordonnées bancaires via Internet :

* je me **rends à la brigade de gendarmerie ou au commissariat** de mon lieu de domicile

* je prends **contact avec ma banque** en cas de transfert d'argent

Sirdomdi

◆ COLLECTE pour les ORDURES MENAGERES

Consignes à suivre en cas de déménagement ou d'emménagement

Pour tout déménagement ou emménagement, contacter le SIRDOMDI par téléphone au 02 41 71 77 55, afin de s'abonner ou se désabonner du service de collecte.



A titre d'exemple :

- si M. X signale son déménagement le 01/01/2010, et qu'un nouveau locataire Y arrive le 01/02/2010 sans se signaler, le bac restera dans un statut « à ne pas collecter » et M. Y ne pourra pas utiliser son bac.
- ou si M. X part de la commune sans prévenir de son départ, le bac sera toujours enregistré à son nom.

informations associatives ■■

Les Brains

Le début de l'année 2010 aux Brains :

Au cours de cette deuxième période de l'année, le personnel et les résidents ont salué le départ de Laetitia et accueilli pour la remplacer Delphine Audouin. L'équipe ainsi constituée continue son action auprès des résidents.

L'action que je défends pour les personnes âgées est toujours l'ouverture vers les autres et l'accueil. En effet si nos résidents ont un peu de difficultés pour aller vers l'extérieur, alors, faisons venir ces personnes âgées un peu plus valides et partageons le temps d'un après-midi, des jeux, des sorties...

Ainsi, vous pouvez retrouver régulièrement le mercredi **l'atelier d'art floral** qui continue de prendre un bel essor et qui ravit ses participants. Toutes ces compositions viennent orner les appartements des habitants de la maison et fleurissent la maison d'accueil par la même occasion. Le groupe constitué est assez important c'est pourquoi il est utile de se pré-inscrire grâce aux petits coupons réponse distribués par Sylvie. Il n'y a pas d'atelier de programmé pendant l'été et **une reprise est prévue le 22 septembre.**



Les activités que vous retrouvez avec plaisir sont d'actualité, ainsi jeux de société, petites courses à l'extérieur et bien évidemment **les anniversaires**.



L'activité **SIEL bleu** se poursuit à la rentrée 2010. Cette année 2009/2010, l'activité a été plébiscitée par tous les usagers. En effet cette gymnastique très adaptée convient parfaitement aux aînés de la commune. Les animateurs qui la dispensent ont tous une formation d'animateur sportif avec une spécialité «personnes âgées et dépendance» et ou «personnes handicapées». La vieillesse n'est évidemment pas une maladie, mais l'avancée en âge ne permet pas de réaliser les actes de la vie quotidienne avec autant de sûreté, et en toute sécurité. Cette activité aux dires des participants, maintient leur souplesse, prévient les chutes et leur donne un confort de vie qu'ils avaient pour certains perdu. Ce groupe de douze personnes se retrouve tous les mardis matins à la maison d'accueil à partir de 9h15 et pour une heure. Cette gymnastique se déroule sur chaise, si la personne ne peut participer que très peu, ce n'est pas très grave, elle aura passé un bon moment et peut-être qu'à force de geste étudié elle pourra, en fin d'année exécuter toute la séance avec une grande souplesse. Les inscriptions se font désormais au trimestre pour le prix de 35.00 € les 10 séances auprès de Florence Dilé. Le **début des cours** aura lieu le **21 septembre**.

Depuis la réorganisation du temps de travail du personnel des Brains, des activités plus importantes sont désormais proposées dans l'année. Ainsi le 9 avril la maison a organisé son premier **Concours de Belote**. Le succès attendu n'a pas été au rendez-vous malgré une préparation rondement menée par les animatrices. Nous reconduirons cette manifestation l'année prochaine peut-être à une date un peu moins printanière.



Dans le même esprit une **sortie en mini bus** sera organisée pour les résidents, car même si la commune est très riche en découverte, il est nécessaire de rester actif et curieux de ce qu'il se passe à l'extérieur, et quelle richesse, les souvenirs d'une journée extraordinaire à partager avec le membres de sa famille !

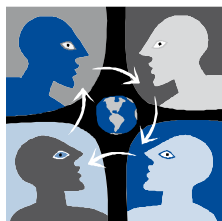
Sur un autre registre, mais tout aussi important : le système de téléassistance proposé aux résidents a évolué. Toutes les maisons sont maintenant équipées du boîtier Présence Verte qui permet aux résidents de vivre et dormir en toute sécurité. Ce nouveau système permet l'arrivée des secours plus rapidement, la famille est également informée dans les plus brefs délais : cette nouvelle collaboration avec Présence Verte nous apporte beaucoup de satisfaction.

Par curiosité, ou parce que vous pensez que cette maison pourrait être adaptée à un de vos parents ou simplement parce que vous ne la connaissez pas encore, appelez-moi au **02-41-78-94-75** et je vous proposerai une visite personnalisée en toute confidentialité.

Florence Dilé

Et l'équipe des animatrices.

L'accueil à l'espace enfance



Le vendredi 2 juillet nous avons accueilli les parents intéressés par les activités proposées à leurs enfants à l'accueil périscolaire, cette soirée a été aussi l'occasion de préciser les différents points qui régissent l'accueil périscolaire du Mesnil et de procéder à l'inscription des enfants pour l'année scolaire à venir.

Pour les parents qui souhaitent **inscrire leurs enfants pour la rentrée 2010/2011**, merci de vous adresser à Florence Dilé, à la maison d'accueil les lundis et jeudis ou en prenant rendez-vous au 02-41-78-94-75.

Les enfants sont accueillis de 7h15 à 8h45 (heure d'ouverture de l'école), et le soir de 16h15 à 18h45. Les animatrices assurent le trajet de et vers l'école. Aucun enfant ne peut être accueilli sans avoir rempli au préalable une fiche sanitaire.



En ce début d'année le CCAS a statué sur de nouveaux tarifs, une tranche de quotient a été ajoutée afin de s'adapter au mieux aux différentes familles qui composent les usagers de l'accueil. Depuis Janvier, et afin de répondre au mieux aux attentes des familles, la comptabilité des présences se fait au ¼ d'heure. Tout quart d'heure entamé est dû ; ainsi un enfant qui repart le soir à 17h10 se voit facturer jusqu'à 17h15 et non 17h30 comme c'était le cas avant. Par ailleurs, et pour des raisons de sécurité le temps d'accueil à l'espace enfance sera désormais assuré et facturé jusqu'à 8h45 (heure d'ouverture du portail de l'école) et non 8h30 comme actuellement. Il est bon de rappeler que le service bénéficie des aides de la CAF de Cholet et de la MSA.

◆ Les tarifs à compter du 1^{er} septembre 2010 :



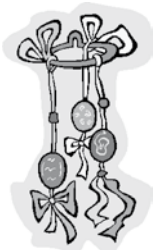
- Régime CAF - MSA
 - quotient de 0 à 500 : 0.95 la ½ heure
 - quotient de 501 à 700 : 1.05 la ½ heure
 - quotient de 701 à 900 : 1.15 la ½ heure
 - quotient ≥ à 901 : 1.20 la ½ heure
- Autre Régime : 1.25 la ½ heure

◆ Les animations :

Depuis le 7 juin 2010, les animatrices expérimentent une nouvelle organisation et proposent ainsi, de façon régulière et suivie, des ateliers divers. L'objectif de cette restructuration étant de se réappropriier les murs de l'accueil périscolaire et de les décorer grâce à des œuvres collectives.

Ainsi le lundi après-midi : Sylvie propose la réalisation de tableau en pâte à sel (bas relief)

Le mardi après-midi : Sandrine reprend les pinceaux pour avancer la fresque extérieure



Le jeudi : c'est Justine qui crée des mobiles grâce à l'assemblage de Roller Pops

Le vendredi : Delphine expérimente la peinture au brou de noix et au pastel à l'huile comme nous l'avait proposé en son temps l'artiste Lulu.

Ces animations, basées exclusivement sur le volontariat des enfants, seront reconduites pour la période de septembre à décembre 2010.



Par ailleurs et depuis le début de l'année, les directeurs des accueils périscolaires de la communauté de communes se rencontrent, sous l'égide du centre social Val'Mauges, afin de travailler ensemble autour d'un projet commun. L'idée prendra corps autour de la réalisation d'un petit journal mis en forme par les différents accueils du territoire. Ce projet a pour but de permettre aux enfants d'intégrer la notion de territoire, de découvrir les accueils périscolaires qui les entourent et de se rendre compte des activités proposées ailleurs et de la forme qu'elles prennent. Ce programme permet également aux animateurs et animatrices de pouvoir se sentir moins isolés dans leur travail. Il permet également aux élus et parents d'avoir plus de visibilité sur ce qu'il se passe sur le territoire.

Dans l'attente de la réalisation de ces nouveaux projets et au nom de toute l'équipe je vous souhaite un très bel été.

Florence Dilé

Et l'équipe des animatrices

Le CLIC

◆ D'avantage de services aux personnes âgées

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) du Pays des Mauges a été mis en place pour faciliter les démarches des personnes âgées de plus de 60 ans et de leur famille en regroupant toutes les informations utiles les concernant.

Le CLIC du Pays des Mauges a été labellisé niveau 3 : cela implique de nouvelles missions au profit des usagers.

Vous souhaitez :

- Être informé sur les aides existantes : services d'aide à domicile, services de soins, aides financières, portage de repas, téléassistance, structures d'hébergement...,
- Être conseillé et orienté vers les services appropriés,

Adressez vous à l'antenne locale de la Communauté de communes de Saint Florent-le-Vieil :

Mido GRIMAUULT
Centre Social Val'Mauges
Place du Bourg Davy - 49620 LA POMMERAYE
Tél. : 02 41 77 74 29

Vous souhaitez :

- Une évaluation complète de vos besoins à domicile,
- la proposition d'un plan d'aide adapté à votre situation,
- un accompagnement dans vos démarches, en collaboration avec les différents professionnels,

Adressez vous au Siège social du CLIC du Pays des Mauges :

Maison de Pays – La Loge - 49602 Beaupréau Cedex
Tél. : 02 41 71 77 00 - fax : 02 41 71 77 01
clic@paysdesmauges.fr

Le CLIC vous propose en 2010 :

Conférence organisée par
le CLIC du Pays des Mauges :
"La maladie d'Alzheimer"
le 2 octobre 2010 de 9h30 à 11h30
salle Jean Gabin - rue Jeanne Rivereau
LA POMMERAYE

Ces conférences gratuites sont ouvertes aux personnes de plus de 60 ans ainsi qu'à leur famille.
Venez nombreux !



Association « Les Amis du voyage »

Du 08 au 18 Octobre 2010

Première édition de la manifestation

« 360° à l'ouest »

Autour du voyage

Au travers d'exposition, de spectacles, de conférences, d'ateliers...

La marraine de cette édition sera

Isabelle Autissier

ALINEA : Accueil de loisirs

Cette année à l'accueil de loisirs, les enfants vivront plein d'aventures avec Arthur et les Minimoy avec une sortie au parc d'attraction de Brissac, participation au festival Tête de l'Art à Vezin, camping à Maulévrier, confection d'instruments de musique, sortie équitation, parc Ouistiti, labyrinthe à Ste Christine, chasse au trésor, maquillage...

Les plaquettes d'inscription ont été distribuées dans les écoles ; si des familles ont été oubliées, si des enfants hors commune sont intéressés, les plaquettes sont disponibles en mairie. Pour les retarda-

taires, pour certaines semaines, il reste de la place, pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Bernadette Levron-Le Floch au : 02 41 78 97 59.

Les dates d'ouverture sont du 5 Juillet au 23 Juillet et du 23 Août au 27 Août.

Cette année et comme l'an dernier, c'est Amélie Girault qui assurera la direction.

Bonnes vacances à tous.

Le bureau

Ecole Saint Joseph

L'année scolaire se termine déjà... Elle aura été marquée par l'arrivée de nouveaux enseignants, Virginie Brodier, Jean-Marc Lambert et Fanny Fischer, avec qui enfants et adultes ont eu plaisir à travailler. Fanny nous quitte pour poursuivre l'an prochain sa formation. Nous lui souhaitons le meilleur pour les années à venir.

Au cours de cette année scolaire, diverses manifestations ont pu avoir lieu grâce à l'enthousiasme et au dynamisme des parents membres du Comité Scolaire :

- Vente de brioches
- Vente de pommes
- Marché de Noël
- Marché de printemps
- Kermesse...

Un grand merci à tous pour votre participation et votre investissement ! L'école est un lieu de vie, pour les petits comme pour les grands et nous croyons tous que ces manifestations sont importantes pour créer du lien entre parents, enseignants et enfants. Rappelons que les bénéficiaires de ces manifestations permettent de financer les voyages scolaires, les spectacles et les différents projets menés avec les enfants au cours de l'année.

Au mois de juin, les enfants de maternelle et de CP se sont rendus au Parc Oriental de Maulévrier et ont pu découvrir la nature et ses secrets par le biais de plusieurs activités. Les enfants de CE et de CM sont partis à la découverte du monde du théâtre en passant une journée à Saint Paul du Bois. Tous sont revenus enchantés de ce qu'ils ont découvert.

Dans le cadre de notre thème d'année « accueillir et

« s'ouvrir aux autres », les enfants de la GS au CM2 ont également vécu un temps de découverte du handisport, sports accessibles aux personnes handicapées. Nous remercions chaleureusement les deux intervenantes, ainsi que Rémy Amiot, animateur sportif, qui a été à l'initiative de cette sensibilisation qui a beaucoup intéressé et touché les enfants et leurs enseignants.

Nous vous donnons **rendez-vous le 2 septembre prochain**, jour de la rentrée scolaire. L'équipe enseignante restera inchangée et nous accueillerons autour de 145 enfants. Bonnes et reposantes vacances d'été à tous !

Association les 3 L - Bibliothèque Territoriale

◆ Un été très animé :

1 - A compter du 1^{er} juillet et jusqu'au 5 septembre 2010 **les horaires de la bibliothèque changent un peu :**

- Le mercredi de 16h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h
- Fermeture le lundi

Un tarif spécial est proposé à ceux d'entre vous qui souhaiteraient s'abonner pour cette période : 5€ pour les deux mois d'été, une carte par famille.

2 - L'été est souvent propice à la lecture aussi nous vous proposons :

- Pour les plus jeunes, une « **Pêche aux livres** » est ouverte. Muni d'une canne à pêche, il suffira d'attraper un « *livre-surprise* » pour pouvoir ensuite le découvrir à la maison. Cette animation s'adresse aux enfants de 0 à 10 ans.
- Pas de pochettes surprises pour les adultes cette année mais une invitation à venir découvrir de nouvelles sélections. Pourquoi ne pas se replonger dans les ouvrages phares de l'année 2009-2010 ?...



- Les trois tomes de Catherine Pancoll : « *Les yeux jaunes des crocodiles* », « *La valse lente des tortues* », « *Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi* ».

- Pour les amateurs de polar : « *Opale* » de S. Lefebvre
- « *Lulu, femme nue* » tomes 1 et 2 de Davodeau.
- « *Le dernier des Auvernois* » de A. Besson pour les amateurs de romans de terroir.



Comme nous l'avions déjà évoqué l'auteur et illustrateur pour enfants Claude Ponti, viendra égayer nos murs et les bacs de la bibliothèque.

Au programme

UN ETE AVEC PONTI

Lancement :

Le **mercredi 7 juillet** par **deux chasses au poussin** à 15h30.

- Pour les 3-6 ans dans les jardins de la bibliothèque.
- Pour les 7-10 ans dans les locaux.
- Un goûter clôturera l'après-midi.



Une bibliothèque entièrement redécorée à l'image de Ponti, des personnages cachés dans toute la bibliothèque, une valise expo prêtée par la BDP :

Un univers à découvrir, un auteur à lire !

Les mercredistoires :



Chaque **mercredi de juillet et août, de 17h00 à 17h30**, une histoire de Ponti sera lue aux enfants présents sur le temps de la permanence.

Bonnes vacances à tous et bonnes lectures
L'équipe de la bibliothèque.



50 %
de réduction
ou crédit
d'impôt
possible*
** selon loi de finance en vigueur*

Permanences assurées par :
M.A. COURANT-BRANGEON,
secrétaire administrative

lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h – 12 h 30

lundi :
14 h – 19 h

vendredi :
14 h – 17 h

Permanence avec les responsables bénévoles au local le lundi de 16 à 19 heures.

Des services à domicile pour tous !

L'ADMR des Côteaux de la Thau est une association locale de « SERVICES À LA PERSONNE » bénéficiant d'un agrément « QUALITE »

Aide aux familles :

L'ADMR met à votre disposition des professionnels Qualifiés : TISF (technicienne d'intervention sociale et familiale) ou AD (aide à domicile) qui interviennent à votre domicile pour :

- Prendre en charge vos enfants,
- Aider pour les devoirs,
- Préparer les repas
- Entretenir la maison et le linge
- Un accompagnement à la parentalité
- Une aide pour vos démarches administratives ou autres



Aide à la personne, maintien au domicile

Ces services sont adaptés aux personnes âgées, en situation de handicap, malades ou revenant d'hospitalisation.

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette, à l'habillage
- Entretien maison,
- Cuisine, courses, aide à la prise des repas
- Aide administrative simple et à la correspondance
- Accompagnement transport



Un projet en réflexion

La garde itinérante de nuit avec des visites ponctuelles (tard le soir, dans la nuit ou tôt le matin) afin de permettre :

- d'assurer un relais pour les familles et une continuité de l'aide de jour
- un meilleur respect des rythmes de vie (coucher tardif)
- une surveillance et une sécurité physique et psychologique

Si ce service correspond à une de vos attentes n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin que nous puissions réfléchir ensemble sur ce service.

ADMR des Coteaux de la Thau
1^{er}, Rue de la Mairie
49570 Montjean sur Loire
☎ 02.41 39 14 09
E-mail : cot-thau@asso.fede49.admr.org

La Clé des Mauges

◆ ORGANISME DE FORMATION POUR ADULTES

REMISES A NIVEAU

Français, mathématiques, vie quotidienne

PRÉPARATION TESTS D'ENTRÉE EN FORMATION
DE NIVEAU 5

SOUTIEN AU CODE DE LA ROUTE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
PROFESSIONNELLE

**Vous voulez plus de renseignements ou prendre
un rendez-vous, contactez-nous au
02 41 56 19 70**



Familles rurales

Comme tous les étés, l'équipe de Familles Rurales va entrer en sommeil avant de reprendre ses activités à la rentrée prochaine.

- notre **rallye pédestre** s'est déroulé le 20 juin. Tous les ans nous sommes heureux de constater la bonne ambiance qui règne lors de cette journée très conviviale.



- La **Cantine** compte 70 familles utilisatrices cette année 2009/2010 avec une moyenne de 53 repas par jour et un record de 65 repas.

Pensez dès maintenant à réinscrire vos enfants si ce n'est déjà fait, et n'oubliez pas de donner la date du 1^{er} jour, car souvent les parents prennent un jour

de congé afin d'accompagner leur enfant pour la rentrée et oublient de nous dire que le 1^{er} jour de cantine ne sera que le 2^{ème} jour de la rentrée scolaire...

Retournez les tickets de cantine 2009/2010 non utilisés à la mairie (ils ne seront plus valables pour l'année 2010/2011) avant le 10 juillet, FAMILLES RURALES vous les remboursera.

- **L'art floral** se termine, il faut **se réinscrire dès maintenant**. 1 cour par saison soit 25 € pour les 4 séances.

- Et n'oublions pas, le **vide-grenier** du 5 Avril dernier, avec 55 exposants et beaucoup de visiteurs. Nous remercions la sympathie de nos donateurs, pour la vente aux enchères.

- Nous vous rappelons que nous possédons une **shampouineuse** pour le nettoyage de vos tapis, moquettes ou voitures, mais également vos canapés en tissus. Avec la saison qui arrive, c'est le temps idéal pour l'utiliser. Vous pouvez la louer au 02.41.54.84.49 chez Madame Terrien

La défense des consommateurs de Familles Rurales a une antenne à Chalonnes s/ Loire. Nous sommes les 2^{ème} défenseurs après UFC / Que Choisir.

L'équipe FAMILLES RURALES

Comité des Fêtes

◆ 25^{ème} Fête de la Grenouille : 13 et 14 Juillet 2010

Pour fêter la 25^{ème} édition de la fête, le Comité des Fêtes du Mesnil en Vallée a mis sur pied un programme tout à fait exceptionnel.

Tout d'abord, il y aura **82 000 cuisses** à déguster sur ces 2 jours.

Les réjouissances commenceront le mardi 13 juillet à partir de 19h30, où les premières cuisses pourront être appréciées. Les dégustateurs seront accompagnés, à partir de 20h30, d'un spectacle gratuit et chanté exceptionnellement par l'orchestre « **Les Scopitones** ».

En parallèle, et, à partir de 22h30, les jeunes pourront s'adonner à leur **BAL DISCO GRATUIT**, qui les emmènera jusqu'au bout de la nuit.

Le **mardi 14 juillet**, les festivités commencent :

- dès 7h30 par une **randonnée pédestre « La Grenouille »** : (Inscriptions de 7h30 à 10h), 4 circuits « Les Délices de l'Horizon » : 9, 12,15 et 18 kms.
- dès 8h30, par le traditionnel **concours de pêche**, réservé aux locaux et aux membres du scion florentais.

De 10h à 19h, se déroulera **L'EXPOSITION ARTISANALE**, qui regroupera cette année une trentaine d'exposants.

A partir de **12h30, vous pourrez déjeuner sur le site de la fête** pour le prix de 11€ pour les adultes et de 6€ pour les enfants. (Vente des tickets sur place).

Votre déjeuner champêtre sera agrémenté par un groupe de country « **les Crazy Botts** ».

◆ ANIMATIONS EN APRES-MIDI :



- **NAYAH chante Céline DION** en direct.
- Un stand de Clowns et Maquillage attendra les enfants
 - **Franck D'AURIA et ses danseuses** nous feront revivre les talents de **CLAUDE FRANCOIS**
 - En Soirée, la troupe des « **STARTS DE DEMAIN** » nous présentera son **show de l'été**



A 23 h, nous fêterons ensemble la 25^{ème} édition de la fête avec le **feu d'artifice nautique** qui embrasera l'univers verdoyant de la Grand-Fosse.

Durant ces 36 heures, les bénévoles du Bar et de la Restauration vous feront apprécier leurs produits, tandis que les enfants pourront profiter du manège pendant toute cette fête.

Nous terminerons cette 25^{ème} édition avec **le tirage de la souscription**.

Les 200 bénévoles et la Commune du Mesnil en Vallée sauront accueillir les 10.000 visiteurs attendus.

ENTREE ET PARKING GRATUITS.

Renseignements au 06.82.91.77.23 ou 02.41.44.95.30

(Organisation : CDF LE MESNIL EN VALLEE)

Association Saint-Jean Espérance

Kermesse de la Bretèche : 20^{ème} anniversaire

Dimanche 5 septembre 2010

Vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous, le dimanche 5 septembre, pour fêter les 20 ans de notre maison.

Cette journée particulière se déroulera avec la présence de Monseigneur Delmas, évêque d'Angers.

L'animation musicale sera assurée par les frères Martineau, et de nombreux stands seront à votre disposition.

Si vous souhaitez déjeuner sur place, merci de réserver au : 02 41 78 93 18 ou 02 41 78 78 34.

Espace Jeunes

Durant tout l'été, plusieurs activités seront proposées par l'Espace Jeunes (11-20 ans), Rémy Amiot et le Centre Social Val'Mauges !

LE MARDI C'EST ICI !

Tous les mardis à la salle de sports ou à l'Espace jeunes du Mesnil, une activité se déroulera de 10h à 17h :

6 juillet -> **Golf** (avec sortie au golf d'Avrillé)

13 juillet -> **Biathlon** (vélo + tir à l'arc)

20 et 27 juillet -> **Double-cheese** (jeux, rires et hamburgers)

24 août -> **Le roi des fourneaux** (atelier cuisine)

PARTANT POUR UN MINI CAMP ?

- **PATELIN EXPRESS**
du 19 au 21 juillet sur le canton de St Flo
- **48 HEURES CHRONO** (camp vidéo)
du 22 au 23 juillet sur le canton de St Flo
- **ROSALIES EXPRESS**
du 26 au 27 juillet sur le canton de St Flo
- **ESTIFOOT**
du 24 au 27 août au Mesnil

ON FAIT LE MUR ?!

Comme l'été dernier, un chantier de maçonnerie est programmé. Il se déroulera du 18 au 20 août dans le jardin de la bibliothèque. Le chantier se terminera par une activité offerte à tous les participants.

NOUVEL ETE D'AJT
(ANIMATIONS JEUNESSE TORDANTES)

11 - 20 ans

ça va cogner !
c'est le pied !

à
BEAUSSE
LE MARILLAIS
LA POMMERAYE
BOTZ EN MAUGES
ST FLORENT LE VIEIL
LA BOUTOUCHÈRE
LE MESNIL EN VALLÉE
MONTJEAN SUR LOIRE
BOURGNEUF EN MAUGES
ST LAURENT DU MOTTAY
LA CHAPELLE ST FLORENT
ST LAURENT DE LA PLAINE

des rencontres, des journées, des sorties,
des chantiers, des camps, des nouveautés...

DU 5 JUILLET AU 30 AOÛT 2010

Contact :
Centre Social Val'Mauges
La Girauderie - Place du Bourg Davy - BP 26 - 49620 LA POMMERAYE
Tél : 02 41 77 74 29 - Mail : val.mauges@wanadoo.fr - www.valmauges.centresocial.org

Sortie Paintball avec l'Espace jeunes le 10 juillet.

Infos auprès de Jérémie Pothier ou Romain Thareaut.

Toutes les activités et les sorties sont dans la plaquette jeunesse disponible en mairie ou sur le blog jeunesse <http://blog.a-j.fr>

Infos auprès de Frédéric Oger, tél. 06 74 24 80 38, aj2009@hotmail.fr



Myosotis Gymnastique

La saison de gym 2009/2010 se termine.

Comme tous les ans, les gymnastes ont participé à différents concours dont un organisé en interne par le club début avril.

Le gala de fin de saison s'est déroulé le Samedi 12 juin et Dimanche 13 Juin à la salle de sports du Mesnil

Nous remercions les familles venues admirer le travail accompli par les gymnastes.

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 18 juin 2010. Nous vous invitons vivement à nous rejoindre au sein du bureau, si vous le désirez (faute de volontaires, l'association viendra peut-être à disparaître).

Pour la nouvelle saison 2010-2011, les inscriptions sont en cours. Il reste quelques places pour les enfants nés de 2001 à 2004. Les inscriptions sont à effectuer auprès de Mme COROIR Frédérique, au 02 41 78 51 58.

Pour la gym adulte, vous pouvez vous inscrire auprès de Mme Marie-Christine Denis, au 02-41-78-94-88.

Les cours reprendront en septembre pour les grands et les petits.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre.

Le Bureau



Myosotis Basket

Une nouvelle saison se termine dans une bonne ambiance et avec des résultats corrects. Toute l'équipe du bureau remercie les bénévoles (parents, licenciés) pour avoir participé au bon fonctionnement des rencontres. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la soirée du 24 avril.

Pour la saison 2010/2011, **nous recherchons des joueurs et joueuses** de tout âge, cela permettra la continuité du club.

Le bureau vous souhaite à tous de bonnes vacances

Les membres du bureau



YOGA

ASSOCIATION VIAYOGA

Contact : Patricia Le-Floch

Tél : 02 41 77 80 63 - Portable : 06 84 36 85 40

Vous avez entendu parler du Yoga par vos relations ou autres
Vous aimeriez découvrir comment on le pratique.

Renseignez-vous près de Patricia Le Floch (n° téléphones ci-dessus).

Inscriptions depuis le 1^{er} Juin 2010

Vous pouvez également assister à deux cours sans vous engager, pour satisfaire votre curiosité.

30 cours sont dispensés de Septembre à Juin (sauf vacances scolaires) au Mesnil en Vallée : Salle de la Vallée (sous-sol Foyer Municipal) :

- le mercredi matin de 9h30 à 10h30 - le mercredi soir de 18h30 à 19h30



*Le YOGA n'est pas une compétition.
Soyons ZEN...*

*N'hésitez pas à vous renseigner
auprès de Patricia.*

La Pétanque Mesniloise

Résultats et Palmarès de nos jeunes

- Nos **Cadets** sont allés au bout des 3 phases qualificatives avec un jeune de Chemillé. Bravo à eux pour le sérieux de leur parcours !

-Nos **Benjamins et Minimes**, se sont qualifiés pour le départemental à l'issue des 3 phases qualificatives. Au championnat départemental ils se sont brillamment qualifiés pour le championnat de LI-GUE qu'ils sont allés disputer à ERNEE (53). Bravo et félicitations pour ce beau résultat !

RAPPEL des dates des prochains CONCOURS

- **Concours départemental triplette, A,B,C...** : le Samedi 31 Juillet 2010 : Début à 14 heures.

- **Concours Promotion en 4 parties** : le Samedi 14 Août 2010 : Début à 14 heures (réservé aux joueurs Promotion).

Nous souhaitons un bel été à tous et de belles parties de Pétanque !

Contact : Antoine PLOUZIN 02 41 79 08 96

Etoile Football

◆ SAISON 2009 / 2010

La saison 2009/2010 s'est terminée dans un très bon état d'esprit, avec la 4^{ème} place de l'équipe A et la 7^{ème} place de l'équipe B. Dommage que le début de saison fut moyen, sinon la montée de l'équipe A aurait été tout à fait envisageable.

Pour les 11 équipes de U7 à U19, les résultats sont, dans l'ensemble, convenables et l'ambiance entre joueurs, dirigeants des 3 communes fut très bonne.

◆ JOURNEE ANNIVERSAIRE DU CLUB

Le 5 juin, sous un temps très ensoleillé, nous avons fêté la fin de l'association : Un tournoi a réuni 18 équipes adultes, des matchs de jeunes se sont aussi déroulés et en fin d'après midi, un match d'anciens et actuels joueurs du Mesnil et de St Laurent a permis de se rappeler de bons souvenirs. Cette journée s'est terminée par un dîner dansant qui a réuni environ 300 personnes.

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.



◆ SAISON 2010 / 2011

Voilà, une page se tourne, l'ETOILE n'existera plus. **Un nouveau club est né :**

le FC MESNILAURENTAIS.

Ce club regroupera environ 200 joueurs (1 équipe Vétéran, 4 équipes Seniors et minimum 1 équipe par catégorie de jeunes) et 2 arbitres officiels (Simon COUSSEAU et Romain MALINGE).

Le Conseil d'Administration sera composé de 21 membres (10 du Mesnil et 11 de St Laurent / Beausse), présidé par Georges MALINGE (St Laurent) qui sera secondé par 2 vices présidents, Frédéric DOUGE (Le Mesnil) et Pascal Gautier (St Laurent).

Pour ceux qui souhaitent jouer sous les couleurs (orange) du nouveau club, n'hésitez pas à prendre contact auprès de Frédéric DOUGE (tél 06 12 51 87 24) ou Jean Luc BERNARD (tél 02 41 74 06 77)

Pour encadrer toutes ces équipes le Samedi et le Dimanche, nous recherchons des dirigeants. Même ponctuellement, vous êtes les bienvenus.

Bonne réussite au FC MESNILAURENTAIS... et encore MERCI à tous les bénévoles (anciens et actuels) de l'ETOILE.

Pour le bureau
Frédéric DOUGE

